



Où recharger vos cartes Moda Pass' ?

- En adressant votre règlement par correspondance à **ULYS - BP 31332 - 45002 ORLÉANS Cedex 1**
- Directement auprès des conducteurs
- Sur le site internet www.uly-loiret.com
- Dans les points de vente Ulys les plus proches

► Patay

Maison de la Presse
27 place de la Halle

► Orléans

Agence voyage DUNOIS
rue Charles Sanglier

Gare routière
rue Marcel Proust

Profitez de nos abonnements pour voyager à prix réduit.

www.uly-loiret.com

ULYS
BP 31222 - 45002 Orléans Cedex 1

N°Vert 0 800 00 45 00

Appel gratuit depuis un poste fixe



1A Orgères en Beauce → Rouvray Sainte Croix → Sougy → Gidy → Ingré → Orléans

NUMÉRO DE VOYAGE	10	4	62	24	36
JOURS DE CIRCULATION	SEM	LMMeJV	LMMeJV	S	SEM
PERIODICITE	3	1	1	1	3

CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE	OUI	NON	NON	NON	OUI
-----------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

ORGERES EN BEAUCE	Gare SNCF	6.25	6.45	-	-	12.55
ORGERES EN BEAUCE	Eglise	6.27	6.47	-	-	12.57
LOIGNY LA BATAILLE	Rue du Gal De Sonis	6.33	6.53	-	-	13.02
TERMIERS	Eglise	6.37	6.59	-	-	13.06
ROUVRAY SAINTE CROIX	D6/Rue du Bourg	6.41	7.03	7.50	7.55	13.10
SOUGY	Salle Polyvalente	6.48	7.09	7.55	8.00	13.14
HUETRE	Trogny	6.50	7.11	7.58	8.03	13.16
HUETRE	Eglise	6.52	7.13	8.01	8.06	13.20
GIDY	D102/Mairie	6.57	7.18	8.07	8.12	13.26
GIDY	Le Coudreau	6.58	7.19	8.08	8.13	13.27
SARAN	La Médecinerie	7.10	-	8.15	8.20	13.32
BOULAY LES BARRES	Janvry	-	7.24	-	-	
BOULAY LES BARRES	Eglise	-	7.27	-	-	
BOULAY LES BARRES	Les Barres	-	7.30	-	-	
ORMES	Mairie	-	7.34	-	-	
INGRE	Villeneuve	-	7.38	-	-	
INGRE	Lycée M. Genevoix	-	7.42	-	-	
ORLEANS	Coligny (corresp.TRAM)	7.20		8.30	8.30	13.45
ORLEANS	Gare routière	7.25		8.35	8.35	13.50

Numéro de voyage circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	orange	rouge	marron	noir
1A	tous	10	4	10	aucun
		49	10	49	
			21		
			37		
		49			

Jours de circulation

SEM Circule du lundi au samedi (sauf jours fériés)
LMMeJV Circule du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
S Circule les samedis (sauf jours fériés)

Périodicité

- 1 Circule uniquement en période scolaire
- 3 Circule toutes périodes

Horaires valables du 30 janvier au 2 septembre 2012 inclus.
Nos horaires sont donnés à titre indicatif et dépendent des aléas de la circulation.

Service minimum garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous selon le niveau de perturbation :

Niveau orange

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour par jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux. Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêtés préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau rouge

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, 1 à 2 aller-retour par jour. Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau marron

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées). Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.



ligne
1A

Orgères en Beauce
Rouvray Sainte Croix
Orléans

Horaires valables du
30 janvier au 2 septembre 2012 inclus

Transporter en toute sérénité
www.uly-loiret.com



1A Orléans → Ingré → Gidy → Sougy → Rouvray Sainte Croix → Orgères en Beauce

NUMÉRO DE VOYAGE	57	21	27	37	53	49
JOURS DE CIRCULATION	SEM	Me	LMJV	LMMeJV	SEM	SEM
PERIODICITE	3	1	1	1	2	3
NOTES A CONSULTER		A		A		

CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE		OUI	NON	NON	NON	NON	OUI
ORLEANS	Gare routière	12.30	13.20	16.25	17.25	17.30	18.30
ORLEANS	Coligny (correspondance TRAM)	12.35	-	-	-	17.35	18.35
INGRE	Lycée M. Genevoix	-	13.35	16.45	17.50	-	-
INGRE	Villeneuve	-	13.40	16.50	17.55	-	-
ORMES	Mairie	-	13.44	16.54	17.59	-	-
BOULAY LES BARRES	Les Barres	-	13.49	16.59	18.04	-	-
BOULAY LES BARRES	Eglise	-	13.52	17.02	18.07	-	-
BOULAY LES BARRES	Janvry	-	13.54	17.04	18.09	-	-
SARAN	La Médecinerie	12.45	-	-	-	17.45	18.45
GIDY	Le Coudreau	12.50	13.56	17.08	18.13	17.50	18.50
GIDY	D102/Mairie	12.51	13.57	17.09	18.14	17.51	18.51
HUETRE	Eglise	12.57	14.02	17.17	18.22	17.57	18.57
HUETRE	Trogny	13.00	14.04	17.19	18.24	18.00	19.00
SOUGY	Salle Polyvalente	13.03	14.06	17.21	18.26	18.03	19.03
ROUVRAY SAINTE CROIX	D6/Rue du Bourg	13.08	14.12	17.27	18.32	18.08	19.08
TERMINIERS	Eglise	13.12	14.16	17.31	18.36	18.12	19.12
LOIGNY LA BATAILLE	Rue du Gal De Sonis	13.16	14.20	17.35	18.40	18.16	19.16
ORGERES EN BEAUCE	Eglise	13.21	14.22	17.40	18.45	18.21	19.21
ORGERES EN BEAUCE	Gare SNCF	13.25	14.25	17.45	18.50	18.25	19.25

Jours de circulation

SEM	Circule du lundi au samedi (sauf jours fériés)
LMJV	Circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés)
LMMeJV	Circule du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
Me	Circule les mercredis (sauf jours fériés)

Calendrier des périodicités 2011/2012

Période scolaire à compter du lundi 5 septembre 2011

Période vacances scolaires :

- du dimanche 23 octobre au mardi 1^{er} novembre 2011 inclus (Toussaint)
- du dimanche 18 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus (Noël)
- du dimanche 26 février au dimanche 11 mars 2012 inclus (Hiver)
- du dimanche 22 avril au dimanche 6 mai 2012 inclus (Printemps)
- du jeudi 17 mai au dimanche 20 mai 2012 inclus (Pont de l'Ascension)

Période estivale à compter du jeudi 5 juillet 2012

Périodicité

- 1 Circule uniquement en période scolaire
- 2 Circule uniquement en période vacances scolaires
- 3 Circule toutes périodes

Numéro de voyage circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	orange	rouge	marron	noir
1A	tous	10	4	10	aucun
		49	10	49	
			21		
			37		
		49			

Notes à consulter

- A Départ d'Orléans gare routière assurée par la ligne 1D d'Ouzouer le Marché - correspondance assurée au lycée d'Ingré

Quai en gare routière d'Orléans

Les départs en gare routière se font sur les quais :
1 & 3

Service minimum garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous selon le niveau de perturbation :

Niveau orange

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour par jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux. Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêtés préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau rouge

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, 1 à 2 aller-retour par jour. Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau marron

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées). Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.